



3

© Milla Llorens - Ramsar

Mettre en place une expertise mondiale de la biodiversité

Pour rapprocher connaissance et mode de décision

Jacques Chirac, alors Président de la République française, lance l'idée en 2005: il faut mettre en place une expertise mondiale qui, dans le domaine de la biodiversité, aurait l'ampleur et l'audience du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

Or aujourd'hui, après deux ans de consultations internationales, l'Imoseb, à savoir le Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité, est prêt à voir le jour¹.

À l'interface entre science et politique, l'Imoseb s'appuiera sur un réseau mondial de scientifiques et détenteurs de connaissances. Il devrait rendre disponible aux décideurs, privés comme publics, l'expertise scientifique sur la biodiversité. Il pourrait aussi délivrer rapidement une expertise sur des questions précises, notamment en cas de crise écologique (maladie émer-

gente, invasion biologique, pollution dramatique...). Structure hybride avec une forte composante intergouvernementale, l'Imoseb devrait intégrer d'autres parties prenantes de la biodiversité: organismes internationaux, conventions et grandes ONG.

Une prochaine réunion internationale (sous l'auspice du programme des Nations Unies pour l'Environnement) devrait permettre de discuter les modalités de gouvernance, de fonctionnement et de financement. Une présentation de l'Imoseb a eu lieu lors de la 9^e conférence des Parties de la convention sur la diversité biologique (Bonn, Allemagne) en mai 2008. La création, prévue fin 2008, est vivement souhaitée par les communautés scientifiques et par les décideurs politiques. ■

DIDIER BABIN - CHERCHEUR CIRAD

MAXIME THIBON - IFB, SECRÉTARIAT EXÉCUTIF IMOSEB

>>> **Méls :** didier.babin@cirad.fr
maxime.thibon@gis-ifb.org

1. La mise en œuvre de la consultation internationale a été confiée à l'Institut français de la biodiversité, désormais intégré à la Fondation pour la recherche

PARTICIPANTS DE LA
CONSULTATION
RÉGIONALE OCÉANIE,
ALOTAU, PAPOUASIE
NOUVELLE GUINÉE,
OCTOBRE 2007.



© M.Thibon et D.Babin - Institut français de la biodiversité

En savoir plus

www.imoseb.net

Le financement international cède-t-il aux effets de mode?

La réponse de **Monique Barbut**

PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le Fonds pour l'environnement mondial est le principal mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, le climat et la désertification. Il dispose de 3,13 milliards de dollars. Comment a évolué le financement international pour l'environnement?

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a vu le jour en 1991 sous la forme d'un programme pilote de trois ans pour financer des actions bénéfiques pour l'environnement mondial. Initialement, il s'est focalisé sur la biodiversité, les changements climatiques, la raréfaction de la couche d'ozone et les eaux internationales. Il a été élargi en 2002 à la dégradation des sols et aux polluants organiques persistants. À l'heure de la mobilisation politique et scientifique autour des changements climatiques, le FEM vient d'être choisi pour gérer un nouveau fonds destiné spécifiquement à l'adaptation.

Il est intéressant, c'est vrai, de voir comment la naissance de ce fonds est la résultante d'un contexte historique. Dans les années 60, la communauté scientifique s'est alarmée des premières crises écologiques, ce qui a permis, en 1972, la création du programme des Nations Unies pour l'environnement. Mais les premiers résultats ont eu des difficultés à se concrétiser en raison de financements inadéquats et de la crise budgétaire de la fin des années 70. Il a fallu attendre la fin des années 80 pour observer

une reprise des accords internationaux.

Lorsque le FEM est créé, il tire les leçons des vingt années précédentes. C'est la première fois, que l'on évoque la notion de bien public mondial et que les agences internationales s'associent pour faire fonctionner un secrétariat.

Les projets de développement qui interviennent en cofinancement, eux aussi, ont évolué. Les aspects sociaux et environnementaux ont pris plus de place pour devenir des orientations fortes: lutte contre la pauvreté, renforcement des capacités, implication des populations locales, développement durable. Du même coup, le gestionnaire de projet a dû devenir plus stratégique et plus proche de ses partenaires en ciblant les questions prioritaires, en augmentant la réactivité, en mesurant mieux l'impact des activités, en offrant un meilleur appui aux points focaux dans les pays (formation, dialogue national, outils Internet, etc.).

Une dynamique... dont nous espérons qu'elle essaime vers d'autres sujets comme la biodiversité ou la forêt. L'avenir demandera d'être encore plus stratégique, organisé, de développer des approches transversales et d'améliorer les messages sur ces thèmes encore complexes pour le grand public. ■

RECUEILLI PAR JEAN-MARC SINNASSAMY

>>> **Mél :** jsinnassamy@thegef.org

